

Glacière Super Trash : la coupe est pleine !

L'ADEV de Serge Jover a tenu une réunion pour informer les citoyens... et envisage des actions

Écœurés. Choqués. En colère. Mais diablement motivés. Patchwork de sentiments, avant-hier soir, à Villeneuve-Loubet dans une salle Escoffier chauffée à blanc. Des habitants remontés comme des coucous suisses qui avaient répondu présents, en masse, à l'appel de l'ADEV pour faire le point sur la décharge de La Glacière, après la sortie de *Super Trash*, film de Martin Esposito, qui a ravivé – confirmé ? – toutes les craintes de ceux qui ont souffert de cette poubelle à ciel ouvert.

« Je reçois beaucoup de coups de fil de gens très inquiets et nous aussi nous les sommes. Que s'est-il passé à La Glacière ? »

Serge Jover parle fort. Et le président de l'association Défense environnement Villeneuve ne mâche pas ses mots : « Si les images sont exactes, alors l'exploitant est un criminel ». Dans la salle, tout le monde est d'accord.

Des contrôles ? « Non »

En présence de Martin Esposito, Serge Jover lance le reportage réalisé par Complément d'enquête diffusé la veille de la sortie en salles de *Super Trash*.

Des images qui n'en finissent plus de faire horreur aux Villeneuvois.

« Les membranes qui peuvent fuir, l'eau qui risque d'être contaminée à Villeneuve, mais aussi à Cagnes... Et cette interview du marquis de Panisse Passis qui jure qu'on lui a imposé la décharge sur ses terres tout en avouant une compensation financière « logique » de plusieurs millions d'euros. Et « les boues d'épuration déversées » et ces camions estampillés « produits pétroliers »... « Et à Veolia, ils disent que ces images ont été tournées ailleurs qu'à La Glacière », s'emporte Serge Jover. « Oui, oui, j'ai emmené moi-même les cerueils dans la décharge, les tapis

(Photo Philippe Lambert)



du Festival de Cannes aussi et j'ai filmé les produits pétroliers ailleurs », plaisante Martin Esposito.

Et cette question qui turlupine le président de l'ADEV : « Martin, en 18 mois dans la décharge astu vu le moindre contrôle ? »

« Non... jamais ! », répond le réalisateur.

Soirée choc pour les Villeneuvois qui vont ensuite entendre le témoignage, voix métallique transformée, d'un chauffeur de chez Veolia.

Les boues d'épuration, alors que Veolia s'inscrit en faux ? « Tous les deux jours, on faisait l'épuration

des stations de Cap 3000 et de Cagnes ! Je déversais les boues au Jas de Madame au milieu de n'importe quoi. Après, on est passé à La Glacière tous les deux jours ».

Puis, c'est Guy qui se lève et demande à prendre la parole. Guy pour la première fois à visage découvert. Guy, l'employé de la décharge, flouté dans *Super Trash* se montre enfin. « Je me mets à la disposition de l'ADEV. J'ai des milliers de photos. Avec le Jas de Madame et la source en dessous, des lixivats vous allez en avoir pendant 200 ans », lâche celui qui connaît les deux décharges

Dr Poumarède : « De grosses inquiétudes pour la santé »

Il a pris sa retraite il y a deux ans. Jean-Luc Poumarède était médecin à Cagnes et il a « de grosses inquiétudes sanitaires à cause de la Glacière ». Et *Super Trash* a « encore réveillé ses inquiétudes ». Et d'évoquer l'arsenic et « son effet cumulatif ». « Je conseille aux Villeneuvois et aux Cagnois de surveiller leur carotide et de faire une radio des poumons », a-t-il lâché en réunion, évoquant tour à tour les maladies qui pourraient être induites de la proximité avec la décharge. Bronchites chroniques, problèmes gastriques, mais aussi cancers en tous genres !

comme sa poche...

Lui sait. Il a vu « les choses illégales faites dans les décharges ».

Serge Jover, rapports d'experts à l'appui, évoque alors avec colère une décharge hors normes. « Et Veolia a fait ça au nez et à la barbe de tous et de l'État ! Vous savez ce qu'un inspecteur m'a répondu ? Que l'on ne pouvait pas mettre un inspecteur au cul de chaque camion ».

Il évoque les risques de pollution du milieu naturel. L'eau d'abord... « la décharge n'est pas imperméable ». Et cet « arsenic trouvé en 2008 ». « Tous les voyants sont à l'orange. Certains sont déjà au rouge. Certaines concentrations n'ont cessé d'augmenter. La conductivité ne cesse d'augmenter ce qui prouve que quelque chose se passe. Il est évident qu'il se passe quelque chose dans la nappe. Quand les seuils seront dépassés, il sera trop tard ».

« Pas étanche »

Pour appuyer son propos, Christian Mangan l'expert géologue, qui a étudié le Jas de Madame et La Glacière depuis le début, prend le micro. « Il est illusoire de nous faire croire qu'il y a une étanchéité protectrice à La Glacière ».

Il ajoute : « En plus d'un manque d'étanchéité, je relève beaucoup de complaisance. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas plus de contrôles ? »

L'expert demande une enquête épidémiologique et administrative. Ce que l'ADEV a déjà demandé en 2007, en vain, avant d'en refaire la demande à Jean-Marc Ayrault par courrier. Le Premier ministre a répondu qu'il transmettait le dossier à son ministre de l'Écologie... qui lui-même a répondu qu'il transmettait au préfet ! De quoi faire rire jaune Serge Jover.

Le nouveau préfet, tiens : « Qui a légalisé le BGVap à peine arrivé ».

Une structure qui traite le jus de

décharge et les biogaz de La Glacière en post-exploitation... installée illégalement par Veolia et pour laquelle la commissaire enquêtrice avait donné un avis défavorable sans réserve à l'issue de l'enquête publique.

« C'est un scandale que le préfet ait signé la légalisation », s'emporte encore Serge Jover. Son avocate, qui venait de présenter la bataille judiciaire menée par l'ADEV au sujet du BGVap précise qu'un recours gracieux va être déposé... avec peut-être un recours pénal.

« On continue à nous gazer pour des questions de coûts ! », lâche le président de l'ADEV.

Place à Richard Camou. Gonflé à bloc. Le maire de Villeneuve balance : « Je ne porte pas d'accusation, et en même temps je m'en fiche, je me présente plus... mais je me souviens d'un certain Jérôme Kester (ex-directeur de La Glacière, ndlr), qui m'a dit dans mon bureau : pour nous c'est vital d'installer le BGVap sur Villeneuve pour qu'on le valide partout en France ». Et de glisser naïvement : « Je ne soupçonne pas le préfet d'avoir pris cela en considération ».

Lionel Luca ensuite, député, mais maire de Villeneuve au moment où La Glacière a été installée, revient sur la genèse du dossier. « Grâce à un appel d'offres illégal, on a réussi à flinguer le projet d'usine d'incinération. Mais Veolia a trouvé la parade et a décidé de faire une décharge, il n'y avait pas besoin d'appel d'offres. Il suffit d'avoir un propriétaire consentant – ou non – et de faire une enquête publique avec un résultat acquis d'avance ».

Quant à Serge Jover, il conclut : « Je compte sur vous pour que l'on se fasse entendre » si une enquête épidémiologique n'est pas diligentée. Entendre oui, mais comment ?

STÉPH. GASIGLIA